

ÉVACUATION ET TRANSFERT SANITAIRE* SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES !

VOS DEMANDES D'EVASAN DOIVENT OBLIGATOIREMENT
ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE MAIL :

servicemedical973@cgss-guyane.fr



**VOUS ÊTES RESPONSABLE DU
SUIVI DE VOTRE DOSSIER,
CONTACTEZ-NOUS VIA :**

evasan.cure@cgss-guyane.fr

36 46

- ✓ **Gain de temps** : évitez les files d'attente et obtenez des réponses directes
- ✓ **Prévision** : nous traitons votre demande de manière personnalisée et approfondie
- ✓ **Confidentialité** : vos informations sont traitées en toutes discrétion



Ce dispositif concerne les ressortissants de la CGSS Guyane

***EVASAN**



cgss-guyane.fr



ÉVACUATION ET TRANSFERT SANITAIRE

Simplifiez vos démarches !



DÉPÔT DU DOSSIER



Envoyez par mail à servicemedical973@cgss-guyane.fr



Joindre :

- Convocation
- Demande d'accord préalable de transport pour trajet > 150 KM (formulaire S3139G)
- Certificat médical dûment complété



Vos données sont traitées confidentiellement par le service médical.



DÉLAI DE TRAITEMENT



L'Assurance Maladie dispose de **15 jours maximal** pour examiner votre demande et notifier la réponse



Si votre convocation est prévue pendant la période d'instruction, vous avez la liberté de partir et de soumettre votre demande de remboursement, à condition qu'un avis favorable soit émis par le médecin conseil.



SERVICE DE DISPENSE D'AVANCE DES FRAIS SUR LE BILLET D'AVION



Votre CGSS vous contactera (ou votre référent) pour vous fournir les informations et le numéro du bon de transport à présenter au prestataire.



Le prestataire vous proposera le billet d'avion le plus économique.*

*Toutes modifications que vous souhaitez apporter seront à vos frais.

Le prestataire vous remettra le billet d'avion et les factures.



Pour tout renseignement et réclamation : evasan.cure@cgss-guyane.fr ou 36 46

Pour solliciter une aide à l'hébergement : servicesocial@cgss-guyane.fr

